



Syndicat de copropriété de la tour Chéops

Contact : -Site internet : cscheops.hebfree.org

-Mail : contact.cheops@gmail.com

Compte rendu du Conseil Syndical du mardi 5 mars 2019

Présents: Alain Clave, Jean-Pierre Clément, Béatrice Héliot, Dominique Ogée, Yvon Rey

Excusés : Sylvie de Taeye, Françoise Dubost, Guillaume Hardy

Absents : Guillaume Gire, Marie-Jeanne Mamontoff, David Nicolas

La réunion a principalement porté sur la finalisation de la préparation de l'AG qui se tiendra jeudi 28 mars prochain.

1°) Mise en concurrence du Syndic

Après qu'il soit rendu compte des différentes réponses à l'appel d'offres lancé par le Conseil Syndical et après analyse comparative, le Conseil Syndical a voté à l'unanimité des présents pour la reconduction du Syndic actuel aux conditions précisées dans le rapport du conseil syndical. La décision est soumise au vote de l'assemblée générale.

2°) Rapport du Conseil Syndical

Adopté à l'unanimité des présents. La partie relative aux assurances fera l'objet d'un complément oral.

3°) Suivi des problèmes d'hygiène

Le Conseil Syndical a pris acte des différents signalements relatifs aux diverses nuisances occasionnées par le mode d'occupation de l'appartement 136 au 9^{ème} étage (odeurs, prolifération d'insectes, excréments de chiens jetés, semble-t-il, à même le vide-ordure).

4°) Local vélo

Les travaux du local vélo de délestage au 2^{ème} sous-sol sont maintenant terminés. Un tri des vélos entreposés au rez-de-chaussée sera effectué (avec étiquetage). Les informations sur l'utilisation respective des 2 locaux à vélos figurent en page 29 de la convocation à l'Assemblée Générale, une affiche sera préparée pour le transfert des vélos.

5°) Informations diverses

- **Différence entre parquet collé et parquet flottant dans les parties privatives**
Le règlement intérieur prévoit, comme l'indiquait déjà le guide du résident, la pose de parquet collé et non de parquet flottant car le parquet collé offre 2 avantages majeurs : il brûle difficilement et présente une meilleure isolation phonique.
- **Assurance de l'immeuble**
Le taux de sinistralité de l'immeuble ayant baissé significativement, le coût de la prime a pu diminuer.
- **Travaux en cours**
Le remplacement de l'armoire électrique VMC + désenfumage est prévu à partir du 11 mars.

6°) Dates des prochains CS

Les réunions du Conseil Syndical suivant l'assemblée générale sont programmées les mardis 16 avril, 7 mai, 4 juin et 2 juillet 2019.